



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 11 avril 2024  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 1 procuration – 12 votants

### Administration Générale – Finances

#### 406/2024 Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2024 - Budget général et budgets annexes Développement Economique, « Immobilier Parc Minier TELLURE » et Ordures Ménagères.

M. Denis PETIT expose :

Le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le compte financier unique présente les résultats de l'exécution du budget. Il indique notamment les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'exercice 2023 et mentionne les restes à réaliser de la section d'investissement. L'information relative à l'exécution budgétaire est portée à la fois par l'ordonnateur, s'agissant de la vue d'ensemble par chapitres budgétaires, et par le comptable public, s'agissant de la vue détaillée par article.

Le vote sur le compte financier unique constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le Président donne acte de la présentation faite du compte financier unique 2023, lequel peut se résumer avec les tableaux ci-dessous.

## ANNEXE CFU BUDGET GENERAL

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B1</b>
<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>		
	Investissement	Fonctionnement
	A	B
Prévision budgétaire totale	3 847 465,99	7 746 396,02
Recettes réalisées (1)	354 643,31	7 686 527,51
Restes à réaliser	334 586,00	0,00
Autorisation budgétaire totale	3 805 484,05	10 642 132,78
Dépenses réalisées (1)	589 958,95	6 943 343,25
Restes à réaliser	1 033 189,47	0,00
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	743 184,26
Résultats antérieurs reportés	H	2 895 736,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	3 638 921,02
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	0,00
Résultat cumulé	G + H + I	3 638 921,02
		11 593 862,01
		8 041 170,82
		334 586,00
		14 447 616,83
		7 533 302,20
		1 033 189,47
		507 868,62
		2 853 754,82
		3 361 623,44
		-698 603,47
		2 663 019,97

## ANNEXE CFU BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - CCVA-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- - CFU - 2023

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	
<b>I</b>	<b>B1</b>

<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>				
	A	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 203 028,88	1 457 500,00	3 660 528,88
	Recettes réalisées (1)	423 186,97	440 590,59	863 777,56
	Restes à réaliser	93 616,80	0,00	93 616,80
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 391 555,25	1 457 500,00	2 849 055,25
	Dépenses réalisées (1)	916 863,26	379 821,94	1 296 685,20
	Restes à réaliser	196 033,79	0,00	196 033,79
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-493 676,29	60 768,65	-432 907,64
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-811 473,63	0,00	-811 473,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	-1 305 149,92	60 768,65	-1 244 381,27
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-102 416,99	0,00	-102 416,99
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-1 407 566,91	60 768,65	-1 346 798,26
	G + H + I			
	I = C - F			
	G + H + I			

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - CCVA "Immobilier Parc Minier TELLURE" - CFU - 2023

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B1</b>

		<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>		
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	A	697 288,90	1 012 122,40	1 709 411,30
Recettes	B	242 029,65	865 677,18	1 107 706,83
	C	0,00	0,00	0,00
	D	885 263,16	1 450 007,00	2 335 270,16
Dépenses	E	274 413,16	964 619,44	1 239 032,60
	F	96 869,06	0,00	96 869,06
Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	-32 383,51	-98 942,26	-131 325,77
Résultats antérieurs reportés	H	187 974,26	437 884,60	625 858,86
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	155 590,75	338 942,34	494 533,09
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	-96 869,06	0,00	-96 869,06
Résultat cumulé	G + H + I	58 721,69	338 942,34	397 664,03

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

ANNEXE CFU BUDGET ORDURES MENAGERES

Accusé de réception en préfecture  
068-246800395-20240411-2024\_406\_CFU\_TE-BF  
Date de télétransmission : 18/04/2024  
Date de réception préfecture : 18/04/2024

COM. de COM. DU VAL D'ARGENT - ORDURES MENAGERES - CFU - 2023

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			
	Investissement	Exploitation	Total cumulé
	A	B	C
Prévision budgétaire totale	0,00	1 152 000,00	1 152 000,00
Recettes réalisées (1)	0,00	1 059 731,11	1 059 731,11
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Autorisation budgétaire totale	266,45	1 173 368,18	1 173 634,63
Dépenses réalisées (1)	0,00	1 061 632,92	1 061 632,92
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00	-1 901,81	-1 901,81
Résultats antérieurs reportés	266,45	21 368,18	21 634,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	266,45	19 466,37	19 732,82
Différence entre les restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	266,45	19 466,37	19 732,82

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Président ne prenant pas part au vote, il quitte la salle du Conseil et l'assemblée désigne le Premier vice-président, comme Président de séance.

### Le Conseil de Communauté après avoir délibéré

**APPROUVE** le compte financier unique de l'exercice 2023 du budget général et budgets annexes Développement Economique, « Immobilier Parc Minier TELLURE » et Ordures Ménagères de la structure intercommunale dressé par le Président

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser (engagements),

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, qui seront repris dans chaque section correspondante du budget 2024.

**M. le Président quitte la salle avant le vote.**

**Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)**

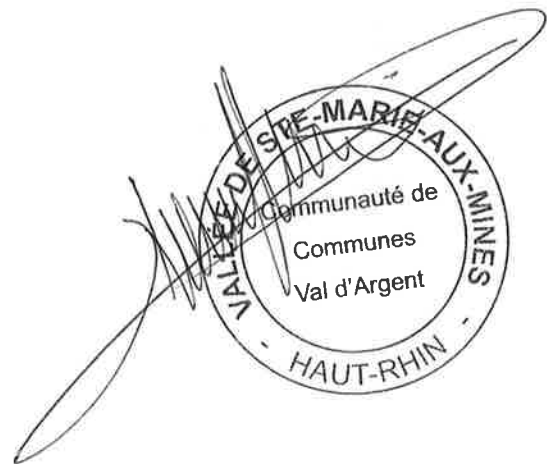
La secrétaire de séance,

Le Président,

Noëllie HESTIN



Jean-Marc BURRUS



VAL D'ARGENT - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - HAUT-RHIN